



**IAE NANTES**  
ÉCONOMIE & MANAGEMENT

#### TYPE DE FORMATION

Master, diplôme d'État bac+5

Formation en alternance :  
contrat d'apprentissage ou de  
professionnalisation

#### DURÉE DE LA FORMATION

2 ans

#### EFFECTIF ATTENDU

30 étudiants / année

#### PRÉ-REQUIS

Un Bac+3 minimum est exigé pour  
candidater en Master 1.

Compte tenu qu'il s'agit d'une  
formation par alternance sur une  
durée de deux ans, il n'existe pas, à  
proprement parler, de recrutement  
sélectif en deuxième année du  
Master. Par conséquent, pour les  
étudiants inscrits en Master 1 Banque,  
chargé de clientèle professionnels,  
le passage en Master 2 se fait  
naturellement si la première année  
de Master a entièrement été validée  
et si la banque partenaire en est  
d'accord.

N.B. : La signature d'un contrat de  
travail (contrat d'apprentissage ou  
contrat de professionnalisation)  
conditionne l'intégration  
du candidat dans la filière.



L'École supérieure de la banque

réseau  
**CFA  
BAN  
QUES**

MASTER MONNAIE BANQUE FINANCE  
ASSURANCE

**BANQUE, CHARGÉ DE CLIENTÈLE  
PROFESSIONNELS (M1-M2)**

DÉPARTEMENT BANQUE FINANCE ÉCONOMIE



#### OBJECTIFS DE LA FORMATION

L'objectif du dispositif de formation en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) est de former des conseillers gestionnaires de clientèle sur le marché des « particuliers » et sur celui des « professionnels », qui soient polyvalents et évolutifs à l'issue de ces formations.

La polyvalence résulte de la place accordée aux matières à dominante financière et juridique, de l'ouverture vers les techniques de communication-négociation et des enseignements garantissant une bonne culture générale économique.

La capacité à évoluer découle du fait que le contrat en alternance, véritable contrat de travail, constitue une clé d'entrée de première importance pour un recrutement ultérieur dans l'établissement financier partenaire. L'évolution vers l'emploi s'en trouve donc facilitée. L'évolution découle également du fait que la formation donne de nombreux atouts pour une orientation vers d'autres métiers à vocation commerciale ou d'encadrement dans la banque.

Les outils techniques indispensables à l'exercice de ces métiers seront acquis progressivement, grâce à la proximité du Pôle finance banque assurance et logistique maritime, IUP de l'Institut et du Centre de Formation de la Profession Bancaire (CFPB) avec les entreprises bancaires et financières. Les enseignements, en prise avec les exigences et les réalités des établissements financiers sont définis en partenariat. La technicité découle également de l'animation conjointe des enseignements par le Pôle finance banque assurance, IUP de l'Institut et le CFPB ainsi que de la présence régulière en entreprise.



#### DÉBOUCHÉS

À l'issue de cette formation, les étudiants pourront occuper des postes de **conseillers gestionnaires de clientèle particuliers et professionnels**, des métiers où les recrutements et la mobilité sont les plus importants dans la banque de détail dans les années 2010. Le conseiller gestionnaire de clientèle a pour rôle de contribuer efficacement à la rentabilité de l'agence en développant un portefeuille de clientèle. Il connaît les produits bancaires, sait entrer en contact avec la clientèle, propose des prestations en relation avec les attentes des clients, entretient la confiance, négocie les conditions, mesure les performances et sait travailler en équipe.



#### PARTENARIATS

Le parcours Banque en alternance a été créé en 2001 à l'initiative de l'Institut Universitaire Professionnalisé Banque Finance (IUP), du Centre de Formation de la Profession Bancaire (CFPB), du CFA Banque Finance et des banques de la région des Pays de la Loire. Cette formation conduit à un véritable partenariat entre l'Université de Nantes et la profession bancaire. Les établissements bancaires partenaires offrent chaque année aux futurs « étudiants apprentis » un certain nombre de contrats de travail leur permettant d'intégrer la formation.



#### ORGANISATION

La formation, sur une durée de deux ans, est bâtie sur des séquences de deux semaines d'enseignement à l'Institut et au CFPB alternant avec des périodes de deux semaines consécutives en entreprise.

Le programme prévoit 19 semaines d'enseignement (y compris les travaux d'étude et de recherche), les autres semaines étant consacrées à l'activité en entreprise.



UNIVERSITÉ DE NANTES

 **ENSEIGNEMENTS**

M1 (60 ECTS)	533h
<b>Finance</b> Marchés d'actions ; Marchés dérivés ; Marchés des taux d'intérêt	56h
<b>Portefeuille de produits bancaires et financiers</b> Produits d'assurance ; Produits financiers ; Produits et services bancaires du particulier	84h
<b>Pilotage des organisations</b> Théorie des organisations ; Contrôle de gestion ; Comptabilité bancaire	77h
<b>Communication et informatique</b> Techniques de vente ; Informatique ; Anglais	63h
<b>Économie bancaire</b> Théories de la banque et régulation ; Macroéconomie financière approfondie ; Gestion de portefeuille	42h
<b>Management de la banque</b> Management ; Stratégie et prospective du secteur financier	28h
<b>Outils bancaires</b> Marketing bancaire ; Techniques de vente	49h
<b>Droit et fiscalité</b> Droit bancaire et financier ; Droit de la famille ; Fiscalité du particulier ; Gestion de patrimoine	84h
<b>Insertion professionnelle</b> Projet tutoré	50h

M2 (60 ECTS)	533h
<b>Gestion</b> Analyse financière ; Opérations haut de bilan ; Contrôle de gestion ; Gestion de trésorerie	91h
<b>Économie de la banque</b> Stratégies et modélisation de la firme bancaire ; Analyse marché et métiers ; Statistique et analyse de données ; Produits financiers dérivés et structurés	91h
<b>Droit</b> Droits des affaires ; Droit des sociétés ; Fiscalité du professionnel et de l'entreprise	70h
<b>Communication et langues</b> Communication et analyse du comportement ; Anglais	35h
<b>Gestion</b> Analyse financière approfondie ; Gestion et mesure du risque de crédit ; Gestion des risques et dirigeant professionnel ; Gestion de patrimoine	91h
<b>Droit</b> Droit des procédures collectives ; Droit pénal de la banque	42h
<b>Communication et langues</b> Négociation commerciale ; Anglais bancaire	35h
<b>Systèmes d'information et gestion de la relation client</b> Gestion de portefeuille approfondie ; Informatique bancaire	28h
<b>Insertion professionnelle :</b> Projet tutoré	50h

 **MODALITÉS D'ACCÈS : CANDIDATURE**

L'accès repose sur l'examen d'un dossier déposé par le candidat auprès du département Banque finance économie (dossier de candidature téléchargeable à partir de fin janvier sur le site web). Les étudiants retenus ont ensuite à **négocier leur candidature auprès des banques partenaires** (mi-mai - fin juin). L'accès aux banques est facilité par une liste d'établissements présentée aux candidats. La décision définitive de la banque d'accueil doit parvenir au candidat et au département Banque finance économie, au plus tard, fin juin.

Compte tenu qu'il s'agit d'une formation par apprentissage sur une durée de deux ans, il n'existe pas, à proprement parler, de recrutement sélectif en deuxième année du Master.

 **FRAIS D'INSCRIPTION**

Formation en alternance

Les étudiants inscrits dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou d'un contrat de professionnalisation ne sont pas redevables des droits universitaires, ni des frais de sécurité sociale.

 **CONTACTS**

**Responsables pédagogiques :**

M1 : Zakaria Moussa - zakaria.moussa@univ-nantes.fr

M2 : Adrian Pop - adrian.pop@univ-nantes.fr

**Assistante de formation :**

Sandrine Fiacre - contact-m1bqpro@univ-nantes.fr

Tél. +33 (0)2 40 14 16 64

**Contact apprentissage :**

CFA Banques - Tél. 02 40 48 79 00

[www.univ-nantes.fr/iae/formations](http://www.univ-nantes.fr/iae/formations)